



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

cannabis

Question écrite n° 46741

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc souligne auprès de M. le ministre de la santé et de la protection sociale que, selon ses informations, la culture du cannabis, drogue hallucinogène, se développe en France et singulièrement à Paris, en appartements. Cette culture étant punie par le code pénal (art. 22), il lui demande les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de ce constat.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46741

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 septembre 2004, page 7257